

BULLETIN D'ADHÉSION 2025

A RENVoyer **au plus tard le 15 février 2025 ***:

A l'office de tourisme Sources du Buëch – 497 Avenue du Commandant Dumont - 05400 Veynes

Contact : Thierry Gontard / contact@sources-du-buech.com / 04 92 57 27 43

COORDONNÉES :

Nom de la structure :

Nom / Prénom du responsable :

Adresse :

Code postal : Commune :

Site internet :

Mail :

Tel. Fixe : Tél. portable :

Catégorie(s) :

Adhésion simple Associations culturelles, associatives et de loisirs Hôtels, chambres d'hôtes

Hôtellerie de plein air Meublés de tourisme**, gîtes de groupe, hébergement insolites Restaurateurs

Commerçants Producteurs, artisan, artiste Activité sportives, de pleine nature et de bien-être

** Pour les meublés de tourisme, joindre à ce document :

- Copie de la déclaration de votre meublé en mairie de la commune concernée.
- Copie du document de classement de votre meublé, s'il est classé.

En signant ce document, j'atteste adhérer à l'association Office de Tourisme Intercommunal des Sources du Buëch pour l'année 2025 et autorise l'office de tourisme à m'inscrire à ses lettres d'informations.

Je joins à ce bulletin le règlement de ma cotisation 2025 (Cf. tableau ci-après), soit.....euros payés par :

Chèque*** Espèces Virement

*** à l'ordre de l'Office de Tourisme Sources du Buëch.

Pour les virements bancaires :

Virement : IBAN (FR76 1130 6000 6265 3630 3505 036).

BIC (AGRIFRPP813) Banque (Crédit Agricole Alpes Provence).

Fait à

Signature et cachet :

Le / /

***Sans réponse de votre part au 15 février 2025, vous ne figurerez plus sur nos supports de communication et sur les sites alimentés par la base de données.**

Mode d'emploi :

> Remplir le formulaire ci-dessous en prenant soin de cocher la catégorie principale pour laquelle vous adhérez et pour les personnes ayant plusieurs activités la case « catégorie supplémentaire », en précisant vos diverses activités.

Liste des communes des Sources du Buëch : Aspremont, Aspres-sur-Buëch, La Beaume, La Haute-Beaume, Montbrand, La Faurie, St-Julien-en-Beauchêne, Chabestan, Oze, Le Saix, St-Auban-d'Oze, Châteauneuf-d'Oze, Furmeyer, Manteyer, Rabou, La Roche-des-Arnauds, Montmaur et Veynes.

Catégorie	Cotisation Territoire	Cotisation HORS Territoire*
<input type="checkbox"/> Adhésion simple (vote en assemblée générale)	10 €	20 €
<input type="checkbox"/> Association (Comité des fêtes...) / Exposant / dépôt vente	20 €	30 €
<input type="checkbox"/> Prestataire d'activité (sport, bien-être)	60 €	80 €
<input type="checkbox"/> Regroupement de prestataires (bureau des guides)	80 €	100 €
<input type="checkbox"/> Hôtellerie de plein air (- 25 emplacements)	60 €	80 €
<input type="checkbox"/> Hôtellerie de plein air (+ 25 emplacements)	80 €	100 €
<input type="checkbox"/> Hôtel (- 30 chambres)	50 €	70 €
<input type="checkbox"/> Hôtel (+ 30 chambres)	100 €	120 €
<input type="checkbox"/> Chambre d'hôtes	50 €	70 €
<input type="checkbox"/> Meublé de tourisme	40 €	60 €
<input checked="" type="checkbox"/> Meublé de tourisme supplémentaire (par meublé)	10 €	20 €
<input type="checkbox"/> Gîte d'étape et groupe	50 €	70 €
<input type="checkbox"/> Producteur, artisan, artiste	50 €	70 €
<input type="checkbox"/> Restaurant	60 €	80 €
<input type="checkbox"/> Commerçant	40 €	50 €
<input checked="" type="checkbox"/> Catégorie supplémentaire (par catégorie, les préciser)	10 €	20 €
<input type="checkbox"/> Nouvel adhérent 2025 (Uniquement pour les adhérents sur le territoire des sources du Buëch)	20 €	

**Les adhésions de prestataires hors territoire Sources du Buëch, seront soumises à validation du conseil d'administration de l'office de tourisme Sources du Buëch.*

Comment calculer mon adhésion ? N'hésitez pas à nous contacter !

- Exemple 1 : 1 hôtel (-30 chambres) proposant de la restauration : 50 € + 10 € = 60 €.
- Exemple 2 : 1 camping (-25 emplacements) proposant de la restauration et des chambres d'hôtes : 60 € + 10 € + 10 € = 80 €.
- Exemple 3 : 1 hébergeur ayant deux meublés de tourisme : 40 € + 10 € = 50 €.
- Exemple 4 : 1 hébergeur proposant des chambres d'hôtes + un gîte d'étape + meublé de tourisme : 30 € + 10 € + 10 € = 50 €.